

L'honorable Président a présenté à la Chambre un rapport du greffier de la Couronne en Chancellerie, énonçant que Son Excellence le Gouverneur-général avait appelé au Sénat :

L'honorable *John O'Donohoe*, écuyer, C.R., de la cité de *Toronto*; l'honorable *John Schultz*, province du *Manitoba*; l'honorable *Louis R. Masson*, de *Terrebonne*, dans la province de *Québec*, l'honorable *Josiah Burr Plumb*, de la ville de *Niagara*, et l'honorable *Louis Robitaille*, de *New Carlisle*, dans la province de *Québec*, docteur, en médecine.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable *Louis R. Masson* a été introduit, entre l'honorable sir *Alexander Campbell* et l'honorable *M. Chapais*.

L'honorable *M. Masson* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, Qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



W. J. RITCHIE, Député-Gouverneur.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé l'honorable *Louis R. Masson*, de notre province de *Québec*, dans notre Puissance du *Canada* :—

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de *Mille Iles* de notre province de *Québec*, et Nous vous commandons, dit Honorable *Louis R. Masson*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN, l'honorable Sir *William Johnston Ritchie*, député de notre très fidèle et bien-aimé conseiller le très-honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier du très ancien et très-noble ordre du *Chardon*, chevalier grand-croix de l'ordre très-distingué de *St-Michel* et *St-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc. A notre Hotel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce vingt-neuvième jour de septembre de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-deux et de notre Règne la quarante-sixième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.